



Sustaining Outcomes through the Private Sector (SHOPS) Plus Project in Haiti

APPEL D'OFFRES POUR L'INSTALLATION ET LA GESTION DE NEUF (9) PANNEAUX DE RUE (BILLBOARDS).

DATE D'ÉMISSION : 14 Mars 2019

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 29 mars 2019 à 3h00 PM précises

1. Contexte et objet de l'appel d'offres.

Le projet Renforcement des résultats de santé par le secteur privé (Sustaining Outcomes through the Private Sector - SHOPS Plus) est l'initiative phare de l'USAID dans le secteur privé de la santé. Le projet vise à optimiser pleinement le potentiel du secteur privé et à stimuler l'engagement des secteurs public et privé à améliorer les résultats de santé dans les domaines de la contraception, de la santé maternelle et infantile et autres domaines de santé publique.

Le projet SHOPS Plus publie cet appel d'offres en vue d'engager une entreprise pouvant assurer l'installation et la gestion de neuf (9) panneaux de rue (billboards) pour une période de six (6) mois au niveau de neuf (9) départements du pays à l'exclusion du département de l'Ouest. L'entreprise devra exécuter toutes les tâches relatives aux recommandations de la direction du projet dans les conditions décrites ci-après :

I- Description de services

Installation neuf (9) panneaux géants/billboards de dimensions 36'x16' au niveau des neuf (9) départements en Haïti (Nord-Est ; Nord, Nord-Ouest ; Artibonite, Centre ; Sud-Est ; Nippes, Sud et Grand'Anse) selon les exigences ci-après : se

- Gestion correcte des panneaux installés à tous les niveaux
- Réalisation du travail dans les délais contractuels
- Obtention des autorisations des instances concernées pour l'utilisation de ces espaces
- Spécification et répartition des quartiers/zones pour l'installation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

;

	Zone	Quantité	Remarques
1	Ouanaminthe (Nord-Est)	1	Carrefour la mort /Ouanaminthe/Milot
2	Cap-Haitien (Nord)	1	A prioriser les quartiers très fréquentés, les points chauds, les entrées et sorties de ville
3	Port-de-Paix, (Nord-Ouest)	1	entrée de la ville
4	Artibonite	1	Entrée de la ville de Saint-Marc
5	Centre (Mirebalais)	1	Entrée de la ville de Mirebalais
6	Jacmel (Sud-Est)	1	entrée de la ville
7	Miragoane (Nippes)	1	Carrefour Desruisseaux
8	Cayes (Sud)	1	4 Chemins
9	Grande'Anse (Jérémie)	1	Entrée de la ville de Jérémie

II- Qualifications Requises

- L'entreprise devra démontrer son expérience et son expertise dans ce genre de service. Des références de travaux réalisés antérieurement devront être soumises.
- Les preuves de la disponibilité des espaces proposés devront être soumises.
- La protection des panneaux devra être garantie
- La qualité est exigée pour ce service
- Disponibilité d'équipements adaptés pour un travail de qualité et flexibilité dans les négociations et dans les échanges (prix, délais,...)
- Disponibilité immédiate
- Sérieux/Professionalisme

Description	Quantité	Cout Unitaire	Cout Total
Installation neuf (9) panneaux géants (billboards) au niveau de neuf département dans le pays a l'exception du département de l'Ouest			
Gestion correcte des panneaux installés à tous les niveaux			

III- Informations supplémentaires

Les affiches seront fournies par SHOPS Plus. Pour les espaces d'installation, il faudra prioriser les zones très fréquentées, les zones dites chaudes, les entrées et sorties des villes.

2. Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être soumis au plus tard le 29 mars 2019 à **3h00 PM précises**. Les dossiers doivent être transmis selon les modalités suivantes :

- Une enveloppe intérieure (enveloppe A) contenant l'offre technique)
- Une deuxième enveloppe intérieure (enveloppe B) contenant l'offre financière
- Une enveloppe extérieure (enveloppe C) contenant les enveloppes A et B, sous pli fermé en trois (3) exemplaires (1 originale + 2 copies)

Les dossiers doivent être déposées au bureau de SHOPS Plus situé à l'adresse physique : Casa #2, Rue Marcel Toureau, Berthe, Pétion-Ville L'enveloppe extérieure doit porter l'inscription ci -après: **Appel d'offres pour l'installation et la gestion de neuf (9) panneaux de rue.**

3. Délai de livraison

L'exigence relative au délai de livraison de Vingt et un (21) jours maximum soit trois semaines est impérative et il est vivement conseillé aux soumissionnaires de proposer le délai de livraison le plus favorable dans les limites imparties. Le délai de livraison est décompté à partir du jour de signature du bon de commande/contrat. Le destinataire final de toutes les livraisons est le projet SHOPS Plus.

Fait à Port au Prince, le 14 Mars 2019

Jean Pythagore BIYIK

Chief of Party